

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 9 avril 2024

Le 9 avril 2024 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h30, sous la présidence de
Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 4 avril 2024

Membres présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier, Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,

Membre absent excusé : Maryline Rivollet. (représentée par Fabien Gallice)
Léa Mollier, (représentée par Estelle Milani)

Membre absent non excusé :

Secrétaire de séance : Karine MOLLIER

- **Modification de l'ordre du jour,**
 - Annulation délibération vote Fonds de concours
 - Modification de la délibération du chauffage de la petite gare par délibération du chauffe-eau de la petite gare.

- **Approbation du CR du dernier Conseil en date du 12 mars 2024**

- **Décisions prises par le MAIRE**
 - Le nettoyage et broyage de printemps ont été réalisés. Le Maire remercie les personnes ayant participé.
 - Signature Arrêté échelon Céline Cazals passage échelon 9 à compter du 16 février 2024.
 - Signature Arrêté de nomination au poste de SGM secrétaire général de Mairie pour Céline Cazals.
 - Le Maire a signé les lignes directrices de gestion vendredi 29 mars 2024 (pièce jointe)
Nous avons l'obligation de déposer le dossier avant le vendredi 29 mars 2024 au plus tard.
Sans cela pas de promotion interne et de nomination SGM car la commission au CDG38 était en avril.
 - Reçu le DPE de la petite Gare : nous sommes en classe G
 - Reçu un devis de diagnostics et signé par le maire (Métrage, DPE, Electricité, Plomb) pour le logement « la cure » de la société AUDITEC, pour un montant de 450€ HT soit 540€ TTC. M. Le Maire accepte le devis.
 - Renouvellement de l'antivirus pour 3 ans pour une valeur de 200€ HT et 240 € TTC.
 - Signature du nouveau devis ENEDIS pour les travaux de raccordement du Permis de Construire route de la Mairie pour un montant de 5364.60 € HT soit 6437,52 € TTC
 - Signature du devis COLAS pour les emplois le 2 avril 2024 : pour 2880 € HT et 3456 € TTC (même prix que 2023)

- Plan Vigipirate URGENCE ATTENTAT
- Signature congés Céline le jeudi 18 avril matin, le jeudi 25 avril matin et le vendredi 10 mai toute la journée.

*** Délibération subventions aux associations**

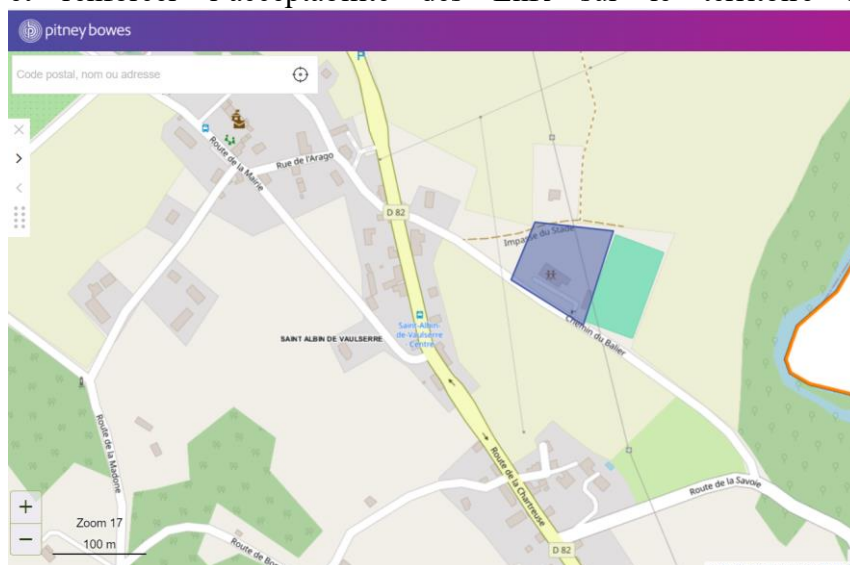
Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de verser les subventions aux associations comme suit :

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, article 65748.

Organisation bénéficiaire	Montant 2024
Comité animation des 3 villages	100,00 €
Club d'astronomie Les Nuits Magiques	100,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	100,00 €
Don du sang	100,00 €
ADMR pont de beauvoisin	150,00 €
Comité d'animation de Saint Albin de Vaulserre	100,00 €
Souvenir Français	100,00 €
AICA (1)	100,00 €
SOU DES ECOLES	200,00€
ASPAE	100,00€
TOTAL	1 150,00 €
(1): Les chasseurs unis (St Jean, St Albin, St Martin, Pont de Beauvoisin)	

***Délibération Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune**

Pour donner suite au Compte rendu du conseil municipal de décembre 2023, le conseil a identifié le secteur « Salle des fêtes et son parking » où il souhaite prioritairement voir des projets s'implanter et renforcer l'acceptabilité des EnR sur le territoire communal comme ci-dessous.



Vu la concertation en date du 25 mars 2024 organisée avec la population de la commune ;

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu,

Et après en avoir délibéré,

- APPROUVE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées sur la carte annexée à la présente décision
- CHARGE le maire de transmettre la présente délibération accompagnée de la carte nécessaire à une bonne compréhension des périmètres :

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de voter les zones d'accélération des Energies renouvelable sur la commune telles que présentées ce jour.

- **Délibération changement chauffe-eau du logement « la petite gare »**

Mr le Maire présente à l'assemblée les devis des trois entreprises mandatées par l'agence Nestenn pour le changement du chauffe-eau du logement « la petite gare »

Les membres du Conseil après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le devis de l'entreprise SARL Vagnon Gérard et Fils pour un montant de 554 € HT soit 609.40€ TTC.

- **Délibération crédit**

Mr le Maire présente à l'assemblée les différentes propositions de crédits pour financer les travaux de la réfection de la toiture de l'Eglise.

Pour rappel la commune à actuellement 3 crédits en cours (toit de la grange/ appartements au-dessus de la mairie/ Mairie):

- **Total emprunt en cours 64 573,50 €**

Total intérêts remboursés sur 2024 = 2 966,18 €

Total amortissements remboursés sur 2024= 18 370,93 €

Soit 21337.11€ (taux par habitant de base 417= 154.85€)

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole Centre Est.

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Crédit Agricole centre EST	3,78% fixe sur 15 ans	130 €	40518,53 € (mensuel)	3,76%	380 €
----------------------------	-----------------------	-------	-------------------------	-------	-------

- **Point appel d'offre Eglise**
 - 16 dossiers déposées et 4 retenus
- **Point inauguration des travaux de la salle des fêtes**
 - Le samedi 27 avril à 18h00, avec un buffet

- **Point commémoration du 8 mai et médailles**

Mme Renée CHABOUD, M. René LIATARD et M. Yves CLAUZON seront honorés.

- **Point travaux**

- Voirie du Lotissement du Maréchal terminée par l'entreprise COLAS, engazonnement également par l'entreprise CHOLLAT.
- La toiture et la pose des panneaux photovoltaïques de la salle des fêtes sont terminées, dans les délais. Les panneaux seront opérationnels après le passage du Consuel.
- Changement du WC de la cure.

- **Point commissions**

- Augmentation du coût de l'eau potable sur la consommation au 1^{er} juillet 2024.
- Augmentation du coût de l'assainissement au 1^{er} juillet 2024.
- SIVU : Vote du budget
- Mutualisation : discussions autour du PICS (Plan intercommunal de sauvegarde) et PCS (Plan communal de sauvegarde)

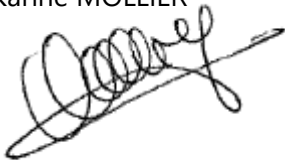
- **Questions Diverses**

- Réunion publique du Comice le vendredi 19 avril 2024 , 20h à la salle des fêtes de St Martin de Vaulserre.

Fin de la réunion à 22 heures 53

Prochain conseil municipal le mardi 14 mai 2024

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



Le Maire
Cédric MILANI

